

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.



SOMMAIRE

P. 1 à 2 : Un dimanche à l'Alpe-d'Huez – P. 2 : Une Auberge Rouge en Oisans ?
 P. 3 à 6 : Le Chalet-Hotel de la Bérarde - Une Christollette à identifier – P. 7 : Brèves - Les publications de l'association.
 P. 8 : Patois de l'Oisans - Concours de Nouvelles 2014 - Montagn'art.

N°82
 NOVEMBRE
 2013

UN DIMANCHE À L'ALPE-D'HUEZ

Cette année, notre Association avait choisi l'Alpe-d'Huez pour tenir son assemblée générale, la date fixée étant le dimanche 22 septembre. Bien qu'en cette période de l'année, la station soit en sommeil, M. Jean-Yves Noyrey a spontanément accepté d'ouvrir pour nous le beau et vaste Palais des Sports et Congrès.

Dès 9 h 30, une bonne trentaine de personnes se retrouvèrent sur le vaste parking pour visiter les lieux, par un temps favorable, sous la conduite éclairée de Gilbert Orcel. Il fut ainsi possible de découvrir l'importance donnée à un équipement sportif de haut niveau dont la station a toutes les raisons d'être fière. La maison du Patrimoine avait pu être ouverte exceptionnellement et chacun put admirer les richesses de ce beau musée, essentiellement centré sur les mines de Brandes, mais présentant aussi divers aspects patrimoniaux et culturels, les colporteurs de l'Oisans n'étant pas oubliés. Il fut noté qu'un nouveau local allait être consacré à la Résistance.



De gauche à droite : Bernard FRANÇOIS, Marilyn Brichet
 et Oleg Ivachkevitch présentant le tableau de l'année réalisé par
 M^{me} Nicole Picon-Hostache

EN 2 013,
 MALGRÉ QUELQUES
 ADDITIONS, DIVISIONS,
 SOUSTRATIONS :

Allemont
 Auris
 Besse
 Clavans
 Huez
 La Garde
 La Grave
 Le Bourg d'Oisans
 Le Freney
 Mont de Lans
 Livet et Gavet
 Mizoën
 Omon
 Oulles
 Oz
 Saint-Christophe
 Vaujany
 Venosc
 Villard d'Arène
 Villard Notre Dame
 Villard Reculas
 Villard Reymond

RIVALES
 ET SOLIDAIRES,
 SONT DES COMMUNES
 TOUJOURS VIVANTES.

AVANT 1789,
 LE MANDEMENT
 D'OYSANS COMPRENAIT
 21 COMMUNAUTÉS, FORT
 LIÉES ENTRE ELLES :

Allemond
 Auris
 Besse
 Bourg d'Oisans
 Clavans
 Freney
 Les Gauchoirs
 Huez
 La Garde
 La Grave
 Livet
 Mondelent
 Mizoën
 Ornon
 Oz
 Saint-Christophe
 Vaujany
 Venosc
 Villard d'Aresnes
 Villard Eymond
 Villard-Reculas

DE LEURS RIVALITÉS,
 DE LEURS
 SOLIDARITÉS,
 QUE RESTE-T-IL ?

Ensuite à 11 heures, près de 80 membres de l'association ou invités s'installèrent dans la salle du Signal. Deux élus de la commune, M. Daniel France, premier adjoint, et M. Yves Breton représentaient le maire, M. Noyrey, qui n'avait pu être des nôtres. Celui-ci avait cependant chargé M. Breton de lire un chaleureux discours d'accueil. Étaient aussi présents notre Conseiller général M. Christian Pichoud ainsi que M. Pierre Gandit, maire de La Garde et Vice-président de la Communauté-de-Communes chargé du Patrimoine historique.

Le Président présenta son rapport moral reflétant la diversité des activités de l'association et son engagement dans la vie patrimoniale, culturelle et artistique de l'Oisans. Les bilans 2012 et prévisionnel 2013, présentés par le trésorier Gérard Dionnet, ont révélé une situation particulièrement saine sur le plan financier. Même le lourd investissement consacré à l'édition du dernier livre sur « Les Sanctuaires de l'Oisans » est déjà en grande partie amorti. Les deux rapports, moral et financier, furent approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

En l'absence de la lauréate de Montagn'Art, le superbe bouquet qu'il est d'usage d'attribuer en fin d'assemblée, récompensa finalement, sous de vifs applaudissements, notre gracieuse administratrice Marilyn Brichet, dont les talents de couturière ont permis, à ce jour, la reconstitution de dix costumes féminins de l'Oisans !

La séance bien remplie fut levée à midi 30. Chacun se rendit alors dans la vaste salle des Grandes Rousses pour le buffet-apéritif offert par la commune. Puis les 62 personnes qui avaient réservé s'attablèrent dans la même salle pour déguster le succulent (et copieux) repas préparé par notre traiteur, le Dauphinois Gourmand.

Une très belle journée à la montagne dont chacun conservera certainement le meilleur souvenir. Nous ne manquerons pas de remercier vivement la municipalité d'Huez, ainsi que le personnel du Palais des Sports et Congrès, pour l'organisation irréprochable de son accueil et la mise à disposition de deux belles salles.

Bernard FRANÇOIS

UNE AUBERGE ROUGE EN OISANS ?

Au lieu-dit « Le Clapier », du nom d'un hameau aujourd'hui disparu, la route vers Briançon quitte la vallée largement ouverte de Bourg-d'Oisans pour se frayer, avec peine, un passage étroit dans le redoutable défilé de la Romanche, cela ne s'appelait pas encore « la Rampe des Commères ». Trait de scie entre de gigantesques falaises sombres, pourvu d'une végétation luxuriante, touffue et impénétrable, encombré d'énormes blocs de rocher tombés des sommets, ce ne sont qu'abîmes où d'étroits sentiers tortueux et malaisés serpentent sur les flancs raides et périlleux.

Les voyageurs engagés dans ces passages redoutables retiennent leur souffle et n'ont qu'une hâte, sortir de ces lieux tourmentés. Un répit leur est accordé au lieu-dit « La Rivoire », où la route débouche sur un providentiel court plateau. Là, une famille piémontaise, nommée Malaculti, tient une auberge. Plutôt un antre sombre, voûté, meublé d'une longue table flanquée de bancs dispersés devant une cheminée noire de suie. Deux meurtrières dispensent avec parcimonie une lumière rare.

Mais, après avoir frôlé les précipices, cette halte était la bienvenue, d'autant plus qu'en amont, la route s'enfonce à

nouveau dans la gorge de la Romanche par un tunnel dit « aux fenêtres », parce que percé de trois grandes ouvertures côté torrent. Les Malaculti étaient des pauvres gens, incultes et rusés, élevant deux fils, Antonio et Gaspardo, dans la perfidie et l'esprit de lucre. L'hiver était pour eux la saison de la fortune et du bonheur. Car le mauvais temps forçait l'étranger engagé dans ces lieux inhospitaliers à chercher gîte et couvert sous un toit inespéré... et fatal.

L'accueil obséquieusement chaleureux, un repas copieux et lourd, que maints pichets aidaient à passer, et un ardent feu de cheminée invitaient à l'euphorie, tandis qu'au-dehors la tempête faisait rage. Les convives bavardaient, commentaient les événements du pays, parfois, le vin aidant, se livraient à des confidences. Les négociants, maquignons et autres marchands forains qui, imprudemment, laissaient entrevoir à leur hôte un butin digne de leur avidité, scellaient leur perte. Le vieux Malaculti, d'un regard à ses fils, désignait la victime.

Le lendemain, reprenant la route et s'engageant dans le tunnel obscur, le malheureux trop bavard était assailli, terrassé, poignardé. Dépouillé, son corps encore pantelant était précipité par une

des « fenêtres » dans l'insondable abîme au fond duquel grondait la Romanche. Ainsi eurent lieu de nombreuses disparitions attribuées aux accidents de la route ; tout au moins au début. Car, de fil en aiguille, par recoupements successifs, la maréchaussée en vint à s'intéresser de plus près aux Malaculti, mais sans rien prouver.

Alors, on opposa la ruse à la force. Deux gendarmes, déguisés en touristes fortunés et volubiles, firent étape à l'auberge. Le manège des Malaculti ne leur échappa point et le lendemain, dans le tunnel, déjouant leurs agresseurs, ils les maîtrisèrent, revinrent à l'auberge avec leurs prisonniers et arrêterent le couple infernal. Puis la maréchaussée à cheval emmena tout ce beau monde en prison à Grenoble.

Un procès eut lieu. Il révéla, dans l'horreur et l'effroi général, l'étendue des meurtres commis. On pendit la famille en public, le « Jour des Morts » de la Toussaint 1805.

Des décennies après, lorsque la nouvelle route fut percée, ces lieux funestes furent proprement dynamités et s'écroulèrent dans la Romanche. Il ne resta rien du tunnel « aux fenêtres » ni de l'auberge. Rien qu'une légende ?

Oleg IVACHKEVITCH

LE CHALET-HÔTEL DE LA BÉRARDE



Première et rare carte postale (dite nuage) du chalet-hôtel

Se lançant dans une campagne de création de refuges en haute montagne, la Société des Touristes du Dauphiné réalisa la construction des refuges de la « Farre », de la Selle, et du chalet des Sept-Laux. Pour assurer aux alpinistes un gîte à la Bérarde, deux chambres avec 6 lits en fer furent aménagées dans la maison de Joseph Rodier à partir de 1876, soit un an après la création de la société (loyer de 70 francs à l'année). Lors de l'assemblée générale de 1883, M. Édouard Faure, alors président, ne manqua pas de rappeler qu'avant 1875 quelques adhérents de la future STD – dont lui-même – avaient « goûté tous les charmes de l'hospitalité du père Rodier ». Ce gîte sommaire, qui était le quotidien des montagnards de la Bérarde, et que les alpinistes de passage étaient alors bien contents de trouver, avait laissé à « l'homme des villes » un souvenir plutôt désagréable. Ainsi, selon lui, « on y couchait très mal et très froidement sur quelques centimètres de foin ; on y mangeait du pain de seigle et des pommes de terre et on payait très cher » ...

En décembre 1882, un seul projet restait en attente d'exécution : le refuge du lac Noir sur la commune de St-Christophe-en-Oisans. Mais M. Perrin, membre du Club-Alpin Français, ayant affirmé que sa société avait déjà décidé de la construction d'un refuge en ce lieu, les fonds étant même votés, et qu'il ne restait plus « qu'à mettre la main à l'œuvre », la STD abandonna ce projet. Elle devra, par la suite, faire le constat amer que ces affirmations péremptoires n'étaient nullement fondées. En mai 1883, il fut relevé que le nombre de voyageurs ayant transité par la Bérarde avait été « très considérable », engouement qui aurait provoqué plusieurs plaintes du fait du « trop petit nombre de lits » entraînant « l'entassement des voyageurs ». On critiquait aussi « la lenteur du service ». Une enquête menée sur place révéla qu'effectivement, il y eut

un jour 23 personnes, un autre jusqu'à 35 ! L'étude réalisée aboutit au constat que « l'exiguïté du bâtiment Rodier était un obstacle absolu à tout agrandissement sérieux ». Il ne restait donc que la solution d'acquérir un terrain pour construire un refuge neuf. Une parcelle de 600 m² étant proposée « à des conditions raisonnables » (600 francs), un compromis fut passé dans la plus grande discrétion par le président Faure qui demanda par la suite à l'assemblée la ratification de cette acquisition. Il tenait alors à justifier cette surprenante « discrétion » : « nous avons pensé – affirmait-il dans un style peu académique – [...] que nous évitions l'exagération de la demande qui pourrait se produire lorsqu'on saurait que c'est notre Société qui voulait acheter ».

Le 16 février 1884, par l'intermédiaire de M^e Bettou, notaire au Bourg-d'Oisans, Eugène Turc, cultivateur à la Bérarde (commune de St-Christophe en Oisans), vendait à la STD, pour le prix de 370 francs, une parcelle de terre de 500 m² appelée le Champ du Pré, au mas de la Bérarde. Le 23 février, chez ce même notaire, une autre vente était passée par Christophe Roderon, d'une terre labourable et prairie de 700 m² située au même lieudit, moyennant le prix de 600 francs (il s'agit sans doute de la parcelle dont l'acquisition avait été annoncée huit mois plus tôt). Dans les deux cas, l'entrée en jouissance était fixée au 1er octobre 1884.

Avant de se lancer dans cette acquisition, la STD avait d'abord envisagé la construction d'un chalet à la Pra, dans Belledonne. Ce projet ayant soulevé des difficultés, l'assemblée générale vota finalement la priorité d'une construction à la Bérarde. Il devait en coûter 30 000 francs, mobilier compris, ce qui obligeait la société à recourir à un emprunt de 15 000 francs. La puissante Compagnie du P.L.M. fut sollicitée et, en août 1884, elle allouait 5 000 francs à la STD, dont

La Bérarde - Le premier chalet-hôtel



3 000 francs payables immédiatement. Après de nombreux pourparlers, un marché fut passé avec Christophe Roderon de St-Christophe. Positionné au fond du hameau de la Bérarde, en bordure du chemin de la Pilatte, le bâtiment devait avoir les dimensions extérieures suivantes : 14,75 m de longueur sur 10,50 m de largeur. Au rez-de-chaussée, on trouvait : un vestibule, une cuisine, un petit salon (où sera placée une bibliothèque), une salle pour les guides et une vaste salle à manger. Le 1er étage comptait 7 chambres (5 à 2 lits et 2 à 4 lits) ainsi que le logement du gérant. Les combles devaient servir de vaste dortoir pour les guides, mais on pouvait aussi y aménager deux grandes pièces.

Dès le mois de mai 1885, deux membres du bureau de la STD montèrent à la Bérarde pour déterminer l'orientation du chalet et en tracer les fondations. Tous les matériaux (pierres et bois) avaient déjà été acheminés sur place dans les conditions que l'on peut imaginer du fait de l'absence de route, et l'entrepreneur se mit presque aussitôt à l'ouvrage. Le temps était compté, la belle saison étant courte à cette altitude. Mais un grave événement perturba le bon avancement du chantier et faillit même tout compromettre. En septembre, un incendie éclata à St-Christophe et l'entrepreneur Christophe Roderon, en portant secours aux sinistrés avec un courage digne d'éloges, fit une chute qui mit ses jours en danger. Devant cette situation malheureuse, un membre du bureau de la STD assura alors la surveillance du chantier, et la construction, qui avait pris quelque retard, put heureusement être mise « hors d'eau » en novembre. Avec sa couverture d'ardoises et ses encadrements de portes et de fenêtres « en belle protogine taillée », le bâtiment avait fière allure !

Le 20 juin de la même année, par-devant Me Bettou, la société achetait à Pierre Rodier une autre parcelle de 280 m² formant enclave, portant à près de 1 500 m² la superficie totale de la propriété.

En 1886, la Société se mit à la recherche d'un locataire pour son chalet. Après de longues recherches infructueuses, elle fut mise en rapport avec le nommé Tairraz, de Chamonix, lequel paraissait remplir les conditions souhaitées. Cependant, ce dernier ne souhaitait louer qu'avec la possibilité

d'acheter par la suite. Il acceptait un bail de 20 ans avec repentir au bout de 2 ans, et la possibilité, au bout de 12 ans, ou d'acheter, ou de continuer la location. Cette épineuse question fut soumise à l'assemblée générale de la STD du 28 mai 1886, et celle-ci accepta « le principe de la vente à une époque quelconque ». En août 1886, le chalet était entièrement terminé, non sans peine, le mérite en revenant à Roderon qui avait su déployer toute l'énergie nécessaire et triompher de toutes les difficultés. L'aspect extérieur avait été agrémenté par une belle terrasse,

construite du côté du ruisseau de la Pilatte.

Bien que le bâtiment ne soit pas encore meublé, une fête alpine y fut organisée sans attendre, du 16 au 19 août de cette même année 1886, dans la foulée du Congrès organisé par le CAF à Briançon. Les touristes dormirent sur de la paille fraîche étendue dans les chambres par les soins de Roderon. Afin d'alimenter en eau le chalet-hôtel, une source située au Grand Crey, appartenant à Claude Turc, fut acquise le 27 juin 1887 au prix de 60 francs. Le 1er juillet, jour de son ouverture au public, le bâtiment était presque entièrement meublé. Le transport de

La Bérarde - Chalet-hôtel et son annexe



La Bérarde - vers 1925



387 LA BÉRARDE — Hôtel Tairraz

ces meubles (d'une valeur de 6 à 7 000 francs) par les pittoresques, mais scabreux, chemins de la vallée du Vénéon fut une tâche « délicate et difficile », menée toutefois sans dommage. L'inauguration officielle du chalet-hôtel eut lieu quelques jours plus tard, les 9 et 10 juillet 1887.

Le bail signé avec Tairraz, avec un loyer de 400 francs, fut renouvelé le 31 décembre 1888, date d'expiration du repentir de 2 ans. Un nouveau repentir était accordé au bout de 5 ans, le loyer étant baissé à 200 francs pour 1 888 et 300 francs l'année suivante. En 1889, il était rappelé que, selon les conventions passées avec Tairraz, la Société devait construire un bâtiment annexe comprenant un logement pour les guides, ainsi qu'une buanderie pour le gérant et une écurie. La Société prenait 3 000 francs (finalement 3 200 francs) à sa charge, le surplus étant supporté par le gérant. La construction de ce petit bâtiment, situé à une dizaine de mètres au nord, ne commença qu'en 1891 ; cette annexe fut terminée l'année suivante, son inauguration ayant lieu le 15 juillet 1892. L'écurie n'y fut jamais aménagée (remplacée par un cellier) et la STD continua d'en louer une, comme par le passé (dépense annuelle de 40,40 francs). Relevons que le 3 juin de cette même année 1892, on avait inauguré l'élégante chapelle de la Bérarde, édifiée selon les plans de l'architecte Bugey.

Le bail avec Tairraz se terminant le 31 décembre 1908, la Société chercha un acquéreur, mais les propositions reçues étaient manifestement insuf-

fisantes. Un nouveau bail de 3 ans avec Pierre Rodier, de St-Christophe, était sur le point d'être signé, avec un loyer de 1 000 francs annuel, mais ce dernier déclina la proposition le 14 février 1909. Finalement, l'ancien gérant, qui était resté en relation avec le bureau de la STD, décida de se porter acquéreur. Le 31 mars 1909, par acte passé par-devant Me Pellissier, notaire au Bourg-d'Oisans, la Société vendit à Auguste Tairraz, maître d'hôtel au Planet, sur Argentière (Haute-Savoie), le bâtiment principal de la Bérarde dit « le Chalet Hôtel de la Sté des Touristes du Dauphiné », son annexe ainsi que la source et tous les meubles et ustensiles. Le prix était fixé à 16 000 francs pour les bâtiments et 4 800 francs pour le mobilier. 6 000 francs étaient payés comptant, le surplus étant exigible à raison de 3 000 francs par an avec intérêt au taux de 4 %. Les Société et

La Bérarde - vers 1950



estimés à 1 600 francs, devaient être remboursés au plus tard avec la dernière annuité. La dépense totale des constructions s'étant, en fait, montée à 48 646 francs, les dirigeants de la Société estimaient, en 1910, avoir ainsi « sacrifié » 27 646 francs « sur l'hôtel [l'autel ?] de l'alpinisme ».

La construction du chalet-hôtel de la Bérarde fut, pour la STD, une opération risquée financièrement. Dès janvier 1885, un membre du Bureau faisait observer que ce projet avait pu faire sourire et faire qualifier ses promoteurs de « téméraires ». L'inquiétude avait parfois gagné les esprits sans toutefois parvenir à ébranler la confiance des dirigeants qui estimaient que les charges à supporter ne seraient pas au-dessus de leurs ressources. On considéra alors cette construction comme « l'œuvre maîtresse de la Société » ; plus tard, on affirmera qu'elle fut « la grande création des temps héroïques des débuts de la Société ». Et ce ne fut pas sans « un serrement de cœur » que les dirigeants acceptèrent la cession qu'ils considéraient comme une véritable « amputation »...

Bernard FRANÇOIS



La présence d'une puce ayant été signalée au chalet de la Bérarde, M. Tairraz se met à sa recherche avec tout son personnel.

Légende.

- 1 Tairraz (sa femme et ses domestiques disent : Monsieur Tairre). Aide sa femme à remplacer un cuisinier « il faut bien économiser sur le personnel » - Affirme « sans crainte d'être démenti, que l'hôtel de la Bérarde est le meilleur du Dauphiné, sans excepter Primat et Trillat » - Soupire après le moment où il y aura le télégraphe à la Bérarde et un jet d'eau dans le jardin.
2. Mad^e Tairraz. Se partage entre sa famille et ses fourneaux.
3. Adèle. Sert à table, lave et soigne le linge - Aux petits soins avec les dames - Fait des infusions aux touristes - « pas une bonne ordinaire, une amie ».

4. Auguste. Fait le gros ouvrage - Va aux provisions avec le mulet - N'arrose pas le jardin parce que ce serait toujours à recommencer - Accompagne au besoin les touristes à moitié chemin de la Meige.
5. La laveuse de vaisselle - fille indigène. Casse beaucoup.
6. Le facteur. Part tous les matins de la Bérarde à 3 h ou 3 h 55 et de St Christophe à 11 heures... ou après - Fait les commissions - Dévoué mais pas de santé.
7. La bonne qui s'occupe de la buanderie et traite la vache.
8. La bonne qui fait les chambres et soigne les enfants.
9. Le chien [Ce chien, qui ferme la marche, est peut-être l'hébergeur involontaire de cette puce indésirable].

NDLR. Le croquis « savoureux » que nous reproduisons a dû être réalisé, à la fin du XIX^e siècle, par un touriste de passage au chalet-hôtel de la Bérarde. Nous ignorons son origine (le musée de l'Alpinisme de St-Christophe ne possède, comme nous, qu'une simple photocopie). Nous lançons donc un appel pour connaître le possesseur de ce précieux document.

Ajoutons qu'en 1959, l'hôtel fut revendu. CAF et UNCM/UCPA s'y installèrent en 1964. En 2006, la mairie de Saint-Christophe-en-Oisans racheta la propriété aux Domaines. Elle y réalisa de très importants travaux et, en 2010, eut lieu l'inauguration de la Maison de la Montagne qui comprenait « secours en montagne, auberge communale et pôle touristique ». Nous ne manquons pas de remercier Madame Véronique Turc, du Musée Mémoire d'Alpinisme, pour les précieuses informations qu'elle a communiquées à l'Association.

UNE CHRISTOLETTE À IDENTIFIER

Nous avons pu, au cours des derniers mois, acquérir deux belles cartes postales dentelées dites semi-modernes (années 1950). Éditées par le photographe-éditeur Paul Michel de Vizille (qui viendra s'installer aux 2 Alpes), elles portent au dos les inscriptions « Le Pays d'Oisans » et « femme de St Cristophe » (sic). Ces deux cartes, rarement proposées, représentent le même personnage non identifié. Nous avons donc fait appel à Madame Véronique Turc, responsable du Musée de St-Christophe, qui a pu obtenir les informations recherchées : il s'agit de Madame Marguerite Turc-Gavet, et le hameau que l'on aperçoit est celui de Champhorent. Nos vifs remerciements à Madame Turc.



B. FRANCOIS

► Une pétition vient d'être lancée pour sauver le chalet Ducine, considéré comme la plus vieille bergerie encore en état de l'Alpe de Venosc. Si vous souhaitez soutenir cette action, ou prendre connaissance des réactions et commentaires déjà formulés, se rendre sur le site Internet :

www.petition24.net

Protection de la vieille bergerie des 2 Alpes.

► Une nouvelle association patrimoniale a vu le jour : « Patrimoine d'avenir en moyenne vallée de la Romanche ». Son objet est de protéger et valoriser le patrimoine bâti de la vallée, dédié à la Houille Blanche. Sa présidente, Madame Caroline Guérin, de Rioupérour, a été invitée à présenter devant notre Conseil d'administration les objectifs poursuivis par cette association qui vont dans le même sens que nos premières démarches et nos articles d'information (Cf. Bulletin n° 79, L'Almanach du Dauphiné 2013). Nous soutenons donc toutes les actions qui seront menées pour que la vallée de Livet conserve ses éléments patrimoniaux majeurs, en particulier sa « cathédrale électrique » de Livet II menacée de destruction. Pour contacter l'association : utiliser Patrimoinedavenir@sfr.fr ou écrire à la mairie de Livet-et-Gavet, route des Alpes, 38220 Rioupérour.

Une suggestion déjà évoquée : Pourquoi ne pas déposer un dossier au Conseil Général et au Ministère de la Culture, au titre de l'inventaire des monuments historiques, afin d'obtenir la sauvegarde de cette belle centrale de Livet II, à l'architecture originale (structure métallique style Eiffel et façade de verre) ?

► VANDALISME À ROCHETAILLÉE. Suite à notre plainte auprès de la gendarmerie, une bonne nouvelle, inattendue, nous était parvenue : une main anonyme avait, en effet, déposé en toute discrétion, dans des locaux de la mairie du Bourg, le panneau de présentation qui avait été arraché de son support. Nous nous étions réjouis de la tournure des événements et, tout récemment, notre trésorier Gérard Dionnet avait remis solidement en place cette signalé-

tique. Nous espérons alors que l'auteur de cet acte de malveillance y réfléchirait à deux fois avant de renouveler son lamentable « exploit ». Peine perdue... Le panneau vient, une nouvelle fois, d'être « massacré » et il est absolument irrécupérable. De toute évidence, ce pupitre, installé près de l'ancienne maison forestière des Effonds, dérange quelqu'un. Une nouvelle plainte va être déposée et une lettre de sensibilisation sera adressée à tous les habitants du secteur.

► Dans le cadre des conférences de l'Université Inter-Âge (UIAD), Bernard François présentera l'histoire du barrage du Chambon le mardi 17 décembre, à 14 h 30, salle du CRDP, 11 avenue Général Champon à Grenoble. Seront projetés à cette occasion un diaporama sur la construction ainsi qu'un vieux film acquis par l'association.

► Notre ouvrage sur « les Sanctuaires de l'Oisans » connaît un franc succès. Les prévisions les plus optimistes ont été dépassées, son coût ayant été pratiquement amorti sur 10 mois !

► Notre président a été interviewé par le M. Sustrac, rédacteur en chef de la revue « Géologues », pour un article à paraître dans cette revue officielle de la Société Géologique de France (SGF). Sujets traités : Les mines de La Gardette-le Pontet et « l'affaire » des cristalliers.

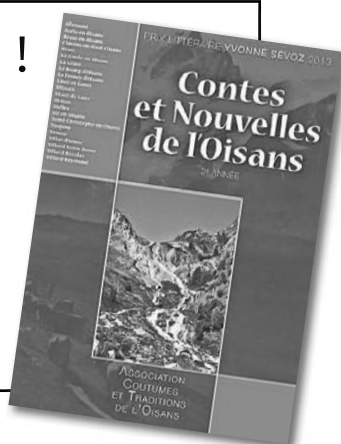
► L'Almanach du Dauphiné 2014 vient de sortir. Y figurent deux articles sur l'Oisans : « La « fabrique » du Bourg-d'Oisans » et « Les chalets-hôtels du Lautaret ».

► Le Salon de la carte postale et du vieux papier, organisé par le Club Cartophile Dauphinois que préside Bernard François, se tiendra le dimanche 16 février 2014 à St-Martin-le-Vinoux (Grenoble Nord), Maison des Moais, 47, avenue Général Leclerc.

VIENT DE SORTIR !

CONTES ET NOUVELLES DE L'OISANS 2013

Collectif - Prix : 10,00 €

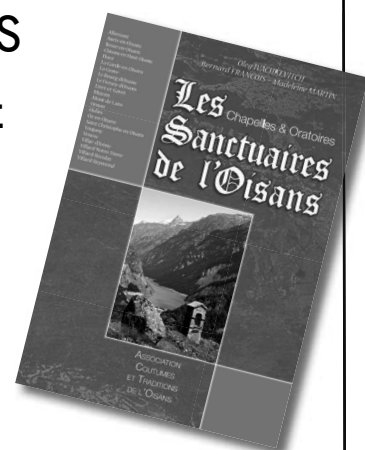


DÉJÀ PARUS

LES SANCTUAIRES DE L'OISANS

Chapelles et Oratoires
Oleg IVACHKEVITCH,
Bernard FRANÇOIS,
Madeleine MARTIN

Prix : 22,00 €



Bon de commande téléchargeable sur notre site :
<http://coutumesethistoireenoisans.com/?p=2723>



Gilbert Orcel, Roger Chalvin, Robert Hustache, Pierre et Juliette Ougier

À LA RECHERCHE DES PATOIS DE L'OISANS

À la recherche des patois de l'Oisans, Rendez-vous était pris à Besse le 12 octobre pour le tournage d'une nouvelle page vidéo « à la recherche du ou des patois de l'Oisans ».

Pour cette rencontre, Juliette et son frère Pierre Ougier, nous accueillent en costume traditionnel dans la salle polyvalente du village, rejoints par nos amis Dhuizat, habitués des tournages, Gilbert, Roger et Robert.

Juliette et Pierrot avaient si bien

révisé que le tournage se déroula comme une

« générale » sans un temps mort. Alternativement, le frère et la sœur échangeaient les rôles, tantôt l'un parlant patois, et l'autre traduisant en français, tantôt l'inverse. Une équipe si bien rodée qu'une petite heure suffira pour tout mettre en boîte.

Après la séance, c'est autour d'une coupe de succulent champagne proposée par nos hôtes que nous nous sommes retrouvés.

Merci, Juliette et Pierre, pour ce chaleureux accueil et à bientôt pour un tournage.



Juliette et Pierre Ougier

Gérard DIONNET et Lionel ALBERTINO



2014— LA CULTURE AU RENDEZ-VOUS !

Lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le vendredi 15 novembre, il a été décidé du calendrier des diverses manifestations qui auront lieu en 2014. Notons tout de suite qu'elles se dérouleront au nouveau Foyer Municipal du Bourg d'Oisans qui nous offrira un cadre neuf et moderne.

En ce qui concerne plus spécialement les manifestations en rapport avec la culture et le patrimoine, la « Journée du Livre » et le palmarès du « Concours de nouvelles — Prix littéraire Yvonne Sévoz » auront lieu le dimanche 6 avril, toute la journée. Autre manifestation de poids, l'exposition « Montagn'Art » qui réunit depuis près de vingt ans peintres, sculpteurs, artistes et artisans au savoir-faire reconnu ouvrira ses portes du samedi 26 juillet, jour du vernissage, au dimanche 3 août, jour de la remise des prix « Oisans 2014 ». Enfin, notre Assemblée Générale annuelle se tiendra le dimanche 21 septembre en présence d'élus et de responsables locaux impliqués dans la vie et la préservation du patrimoine oisannais.

Dès à présent, le « Concours de nouvelles » est ouvert. Une plus large information sera délivrée sur l'ensemble du territoire de l'Oisans. Toutes les informations sur ces activités sont dès maintenant disponibles auprès de Oleg Ivachkevitch — BP 53 38520 Le Bourg-d'Oisans — Tel : 04 76 11 00 15 — email : oleg.ivach@orange.fr.

Oleg IVACHKEVITCH

— ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —

Président : Bernard François — **Vice-présidents :** Oleg Ivachkevitch et André Glaudas

Trésorier : Gérard Dionnet — **Trésorier-adjoint :** Corinne Guiguet-Bologne — **Secrétaire :** Danielle Pornin

Présidents d'honneur : Roger Canac, André Dode, Gaston Savioux, Madeleine Martin

Comité de rédaction : Bernard François, Oleg Ivachkevitch, Gérard Dionnet, Raymond Joffe, Pierre et Madeleine Martin

Réalisation du bulletin : Lionel Albertino et Pierre Martin

Adresse postale : 38 rue de Viennois — 38520 Le Bourg d'Oisans

Adresse e-mail : info@coutumesethistoireenoisans.com — **Site internet :** [http : //coutumesethistoireenoisans.com](http://coutumesethistoireenoisans.com)

Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'Association.